



EDF a fait espionner Greenpeace dès 2004

Par [Fabrice Arfi](#), [Fabrice Lhomme](#)
Mediapart.fr

L'affaire d'espionnage contre Greenpeace prend une nouvelle dimension. L'examen du dossier judiciaire, dont Mediapart a pu prendre connaissance, apporte des révélations sur la surveillance, notamment informatique, dont l'organisation écologiste a fait l'objet, à l'initiative d'EDF.



La première «bombe» est contenue dans la déposition de celui qui était encore il y a quelques jours le numéro deux de la sécurité d'EDF – il a été suspendu provisoirement après la révélation de l'affaire par Mediapart –, l'ancien commandant de police Pierre François. Mis en examen par le juge de Nanterre (Hauts-de-Seine), Thomas Cassuto, pour «*complicité d'atteinte aggravée à un système de traitement automatisé de données*», mais aussi «*vol, escroquerie, recel et dégradation volontaire*», M. François a longuement expliqué au juge, le 26 mars, ses rapports avec la société Kargus consultant, l'officine qui avait été missionnée pour «surveiller» les activités des anti-nucléaires. Elle est dirigée par un ancien des services secrets, Thierry Lorho, lui aussi mis en examen.

Selon Pierre François, Kargus avait été chargée d'«*une veille stratégique*» revêtant plusieurs formes : «*une veille informatique web complétée par du travail sur le terrain, assister aux réunions, assister aux manifestations de ces mouvements, être présent en cas de crise, prendre la température de ces organisations...*». En d'autres termes, outre l'espionnage informatique, Greenpeace a sans doute été infiltrée par des agents de Kargus mandatés par EDF...

Au cours de son audition, M. François a été interrogé sur ses liens avec Alain Quiros, l'informaticien auteur du piratage de l'ordinateur de Yannick Jadot, alors responsable des opérations de Greenpeace France. «*M. Quiros indique (...) qu'il lui a été demandé d'espionner Greenpeace. Qu'en dites-vous ?*», a lancé le juge Cassuto. «*Je suis formel, je n'ai jamais demandé d'espionner Greenpeace*», a rétorqué l'ancien policier. Mais le magistrat insiste : «*Il apparaît que M. Quiros aurait infesté l'ordinateur de Yannick Jadot avec un "Cheval de Troie" du nom de Befrost, comment est-ce que le nom de Yannick Jadot aurait été porté à la connaissance d'Alain Quiros ?*» «*Je ne me vois pas demander des choses illégales à un inconnu d'autant que le contrat était signé avec Thierry Lorho*», s'est défendu Pierre François.

L'espionnage aurait commencé en 2004

Le plus intéressant est à venir : questionné sur la découverte d'un cédérom dans le coffre de son bureau (comme l'avait révélé *Le Canard enchaîné*), M. François a confirmé qu'il lui avait été remis par Thierry Lorho, qui lui aurait dit à son sujet que «*cela intéressait Greenpeace, que c'étaient les dossiers "GP" et que cela correspondait à la remise papier des documents concernant Greenpeace*». Pierre François a précisé : «*La remise des papiers par Thierry Lorho devait concerner des organigrammes, des comptes rendus de réunions, rien qui me laissait penser qu'il y avait des choses illégales.*»



Et l'ancien policier d'ajouter : *«Il était question de l'organisation de l'ONG en Belgique, en Espagne, peut-être en Grande-Bretagne, disons en Europe. Un dossier qui nous avait intéressés, un dossier sur l'uranium dans le monde.»* Une petite phrase qui pourrait avoir de lourdes répercussions, car elle suggère qu'EDF ne s'est pas seulement intéressée à Greenpeace France, mais à toutes les ramifications de l'organisation en Europe ! Pierre François a été jusqu'à déplorer que ces informations collectées n'aient *«pas été très efficaces, car entre fin 2006 et fin 2007, nous avons eu quatre intrusions illégales sur le parc nucléaire de la part de Greenpeace»*.

Autre révélation majeure apparue au cours de l'enquête : l'espionnage de l'organisation écologiste n'aurait pas débuté en 2006 mais aurait commencé – au moins – en 2004. Les enquêteurs ont d'ailleurs saisi deux contrats passés entre EDF et Kargus qui l'attestent. Le premier, signé le 1er avril 2004, et d'une durée de neuf mois, stipule qu'*«EDF confie à Kargus Consultants, qui l'accepte, une mission de veille stratégique, c'est-à-dire un système de collecte et de traitement d'informations stratégiques sur l'environnement extérieur d'EDF»*.

«L'objectif de la mission est de fournir un appui opérationnel pour optimiser la veille stratégique au sein de EDF. Kargus Consultants fournira les outils méthodologiques et l'accompagnement nécessaires pour conduire le projet dans le respect des règles de l'art de la profession. Cette mission constitue une première étape», ajoute le document qui précise que *«le projet nécessite la création d'un comité de pilotage restreint, permettant les orientations et le suivi du projet»*. Difficile de penser que des responsables d'EDF n'aient pas appartenu à ce *«comité de pilotage»*...

«La demande d'EDF visait une action illicite»

Le contrat précise que *«Kargus Consultants proposera différents scénarii de mise en œuvre des moyens et outils nécessaires pour la mise en place de la veille stratégique. Ces moyens comprendront : ressources de collecte et de traitement de l'information ; ressources pour l'animation du dispositif ; analyse»*. Le contrat prévoit encore que Kargus *«informera EDF à mesure de l'avancement de sa mission. Kargus Consultants s'engage à faire part directement à ses correspondants permanents de toute difficulté ou événement qui entraverait le déroulement de sa mission»*. Pour cette mission, Kargus était rémunérée 13.502 euros par mois TTC.

Un second contrat du même type, d'un an cette fois, fut signé le 29 novembre 2006 (pour une rémunération mensuelle de 4.664,40 euros par mois TTC). Or, l'intrusion dans l'ordinateur de Yannick Jadot remonte à septembre 2006. Lors de l'une de ses auditions, Thierry Lorho a expliqué que le contrat avait été signé afin de *«régulariser»* le piratage de septembre. *«Le fait d'habiller le contrat, c'était en fin de compte pour déguiser cette action illégale pour obtenir des informations»,* a notamment déclaré M. Lorho lors d'une confrontation organisée le 14 avril.

Au cours de cette confrontation, le juge a demandé à M. Lorho : *«Quel était l'objet réel de ce contrat ?»* Réponse : *«Il était de pénétrer les réseaux informatiques de Greenpeace afin d'anticiper les actions qui pouvaient être menées à l'encontre d'EDF.»* *«Qu'entendez-vous par pénétration des systèmes d'information ?»*, a insisté le juge Cassuto. *«Rentrer à l'intérieur de l'informatique de Greenpeace en utilisant un hacker spécialisé dans ce domaine»,* a répondu M. Lorho, précisant même : *«La demande faite par EDF visait une action illicite destinée à pénétrer un système.»*

Lors d'une précédente confrontation, le 7 avril, Thierry Lorho avait mis en cause directement l'entreprise publique, déclarant : *«Je trouve dommage qu'EDF n'assume pas sa responsabilité compte tenu (du fait) que Greenpeace fait des actes illégaux à l'encontre de leurs intérêts, qu'ils sont capables de leur prendre des informations confidentielles.»*

«Connaître à l'avance les actions de Greenpeace contre EDF»

Le 14 avril, le patron de Kargus fut tout aussi explicite, affirmant au juge que le piratage informatique avait été fait *«à l'instigation d'EDF. Connaissant mon passé dans les services de renseignement, il m'a été demandé si je pouvais rentrer dans les systèmes informatiques de Greenpeace. C'est M. François qui me l'a demandé (...) Cela ne pouvait pas être légal»*.

Tout aussi accablant est le témoignage de l'informaticien, Alain Quiros, qui se souvient avoir été mandaté *«courant 2005»* par Thierry Lorho et Pierre François. *«M. Lorho voulait qu'à l'aide des chevaux de Troie que j'utilisais j'aide EDF à rentrer sur les ordinateurs de Greenpeace dans le but de connaître à l'avance les actions que Greenpeace allait lancer à l'encontre d'EDF»,* a assuré M. Quiros au juge, le 11 février.

Courant 2006, M. Lorho serait venu le trouver pour lui demander de s'«introduire» dans l'ordinateur de Yannick Jadot. *«Il m'a dit que c'était quelqu'un qui couvrait médiatiquement les événements qu'organisait Greenpeace. Autrement dit, lorsque cette organisation organisait une action même secrète, cette personne était forcément au courant, pour prendre des photos et filmer.»*

Et M. Quiros d'ajouter, à propos du responsable de Greenpeace : *«Il fallait surveiller tous ses mails, tous ses fichiers, toutes ses frappes claviers de manière à les renvoyer aux gens d'EDF via Thierry Lorho à l'aide d'un certain nombre de mots-clés (...) Il m'a dit que c'était quelque chose qui serait récurrent, il allait contracter avec EDF une sorte de contrat, d'abonnement, de manière à ce qu'à travers ce piratage, (il puisse) informer en temps réel EDF des actions préparées par Greenpeace».*



Sollicité jeudi matin par Mediapart, le directeur de Greenpeace France, Pascal Husting (*photo*), a estimé que ces nouvelles révélations posaient *«de manière accrue la responsabilité du président d'EDF, Pierre Gadonneix, dans cette affaire. Soit il n'était pas au courant, et c'est très inquiétant. Soit il savait, et alors c'est totalement inadmissible, car cela signifie qu'il a couvert des actes illégaux. Dans les deux cas, on se demande comment il peut encore rester à son poste»*. D'autre part, Pascal Husting s'«étonne que le ministre de tutelle, Jean-Louis Borloo, qui avait posé les bonnes questions lors de la révélation de cette affaire, soulignant que si les faits étaient avérés ce serait grave, n'ait toujours pas réagi. Qu'attend-il donc ?», s'interroge le patron de Greenpeace France.

Depuis la révélation du scandale, la direction d'EDF nie toute responsabilité dans les faits délictueux mis au jour, renvoyant la responsabilité sur l'officine Kargus Consultants. L'entreprise publique souhaite se constituer partie civile, mais ni le juge ni le parquet de Nanterre n'estiment cette démarche recevable.

URL source: <http://www.mediapart.fr/journal/france/160409/edf-a-fait-espionner-greenpeace-des-2004>

Links:

- [1] <http://www.mediapart.fr/club/blog/fabrice-arfi>
- [2] <http://www.mediapart.fr/club/blog/fabrice-lhomme>
- [3] <http://www.mediapart.fr/journal/france/310309/edf-aurait-fait-espionner-greenpeace>
- [4] <http://www.mediapart.fr/journal/france/100409/espionnage-de-greenpeace-la-defense-d-edf-de-plus-en-plus-fragilisee>
- [5] <http://www.mediapart.fr/journal/france/030409/affaire-edf-les-pirates-ont-pu-acceder-a-l-ensemble-du-reseau-greenpeace>